

# JOURNAL DE LA HAYE.

**PREMIER DE L'ABONNEMENT.**  
 La Haye. Prouvance.  
 Pour un an. 28 fl. 30 fl.  
 Pour six mois. 14 » 16 »  
 Pour trois mois. 7 » 8 »  
 PRIX DES INSERTIONS.  
 Les 5 premières lignes 1 fl. 50, timbre  
 compris et 10 cts. par ligne en sus.

**BUREAU DE LA RÉDACTION**  
 à La Haye, Lager Nieuwstraat,  
 derrière le Prinsengracht (Noordzijde)  
**BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES**  
 ANNONCES,  
 Chez M. Van Weelden, libraire,  
 Spui, à La Haye.  
 Les lettres et paquets doivent être  
 envoyés à la direction francs de port.

**LA HAYE, 20 Mars.**  
**Affaires de France.**

On nous écrit de Paris, en date du 17 mars :  
 L'opposition fait en ce moment, à la chambre des députés, un large usage du droit d'initiative. Pour peu que cela dure, nous serons véritablement inondés de propositions. C'est surtout au régime électoral que l'opposition en veut; c'est contre ce régime qu'elle porte ses coups et qu'elle soulève ses flots trop longtemps contenus. M. Rémusat a ouvert la marche par sa proposition relative aux députés fonctionnaires; M. Ledru-Rollin a demandé ensuite l'abolition du cens d'éligibilité. M. Crémieux est venu après avec sa réclamation en faveur des capacités; enfin voici M. Bethmont qui fait une motion pour le vote au chef-lieu. Ces messieurs n'y vont pas de main-morte, comme on voit, et si l'on voulait les laisser faire, il ne resterait bientôt plus un seul article de la loi électorale de 1831.  
 Nous espérons que la majorité fera justice de cette fécondité infortunée de l'opposition. Déjà la proposition de M. Ledru-Rollin a été repoussée par les bureaux; nous aimons à penser que les autres propositions n'auront pas un meilleur sort dans la chambre.  
 Il n'y a rien de vrai dans les prétendus abus que signale l'opposition, rien de réel dans les nécessités prétendues dont elle se préoccupe. Cela est faux et imaginaire de tout point. Le résultat le plus positif de toutes ces belles propositions, c'est de faire perdre à la chambre un temps que réclament les intérêts du pays, et qui serait bien mieux employé dans des discussions d'affaires.  
 Il a été fait en 1830 et dans les premières années du gouvernement actuel, un si grand nombre de réformes, on a ouvert la voie à tant d'innovations et introduit tant de changements dans nos lois, qu'il est insensé de vouloir encore y toucher aujourd'hui. Est-ce que les sociétés ne vivent que de mobilité et de changement? Laissons donc un peu au pays le temps de se reposer et de s'accoutumer aux institutions qui le régissent! Ces institutions sont déjà d'une pratique assez difficile sans qu'on s'aille de nouveau tout ébranler et tout compromettre par d'innombrables innovations.  
 Nous aimerions bien mieux voir la chambre occupée de chemins de canaux, de routes; nous aimerions bien mieux voir donner satisfaction aux besoins du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, qu'à entendre, depuis trois mois de session, tous ces discours politiques sans application utile. Quand seront-elles assez réfléchies, pour dédaigner les luttes d'apparat et les discussions oiseuses? Quand donc les affaires, les intérêts pratiques prendront-ils définitivement le dessus sur les ambitions personnelles et les théories creuses? Ce n'est pas ainsi que le gouvernement représentatif est compris et pratiqué en Angleterre.  
 Comment veut-on que des ministres puissent donner leur temps à leurs soins aux grands intérêts publics, lorsqu'il leur faut incessamment discuter des questions théoriques et débattre des problèmes déjà cent fois résolus? Il semble que la tribune ait été élevée que pour y faire montre d'esprit et d'éloquence. La manie des propositions est venue éveiller tous les amours-propres. Souvent nous nous sommes avancés dans les améliorations industrielles et commerciales, qu'il ne nous reste plus aujourd'hui qu'à discuter la perte de nos sur des riens pompeux et volennels? En vérité M. de Rémusat, Ledru-Rollin, Bethmont et Crémieux se font une singulière idée du pays!  
 Cet abus que nous signalons n'en porte pas moins avec lui

son enseignement; il prouve que si l'opposition avait jamais le pouvoir, elle porterait de nouveau le trouble et la confusion dans toutes nos lois. Faites une seule concession à la gauche, placez le pouvoir sur une pente, rappelez au seul moment le gouvernement de l'opposition, et il n'y aura plus ni stabilité, ni ordre, ni confiance, ni sécurité nulle part.

Au sujet de ce qui précède, un de nos journaux *La Presse* dit avec beaucoup de raison :

Voilà près de trois mois que la session est ouverte. Il nous a paru curieux de résumer, en quelques lignes le bilan de ce que le ministère et la chambre ont fait dans ces trois mois. Jamais peut-être situation pareille ne s'est présentée; jamais on n'a vu à ce point l'inertie systématique d'un cabinet surexciter l'initiative parlementaire; jamais aussi triste impuissance n'a été le résultat de tant d'inaction combinée avec tant d'agitation.

Ainsi vont les choses, ainsi gouverne le gouvernement, ainsi travaillent les chambres! Quelle fécondité d'avortemens! quel trimestre politique et parlementaire! S'imaginer-t-on que le pays ne fasse aucune attention à ce déplorable spectacle, et qu'il n'en soit pas profondément mécontent? Ce n'est pas aux institutions qu'il faut s'en prendre, c'est aux hommes!

### Magnétisme.

M. le médecin Laurent dont les expériences magnétiques ont produit une sensation si extraordinaire à Bruxelles, et précédemment dans les principales villes de France, se trouve depuis quelques jours en notre ville, accompagné de Mlle Prudence, la somnambule.

Indépendamment de deux séances données, samedi dernier, devant une nombreuse société chez Mme la baronne d'Erborn, et hier chez M. de Lichteveld, conseiller à la Haute-Cour, M. Laurent et Mlle Prudence ont eu l'honneur de donner, avant-hier au soir, une séance chez LL. AA. le Prince et la Princesse d'Orange, où tous les Princes et Princesses de la famille royale se trouvaient réunis. Toutes les personnes qui ont assisté aux expériences par lesquelles M. Laurent démontre la réalité de la clairvoyance et de la lucidité du somnambule, ont été frappées d'étonnement, et les plus incrédules se sont complètement rendus à l'évidence des faits qui se passaient sous leurs yeux.

Les expériences auxquelles se livre Mlle Prudence ont pour but de prouver la possibilité de la vision sans le secours des yeux, ou à travers les corps opaques, ainsi que de la transmission de la pensée. Dans le premier cas, on lui couvre la figure d'un masque qui n'est percé, même pour le nez et la bouche, d'aucune ouverture; quelquefois, en outre, on lui recouvre toute la tête avec un châle ou un manteau pliés en deux ou en quatre. En cet état, et les mains gantées, elle peut distinguer et nommer des cartes à jouer ou divers autres objets, décrire des dessins, épeler des mots, etc., etc. Nous avons vu ces expériences réussir lorsqu'on avait éloigné, M. Laurent, et qu'il ignorait ce qui était soumis à la somnambule.

Quant aux transmissions de pensée, il en est autrement, et presque toujours elles ont lieu avec la plus grande facilité. Placé à quelque pas derrière elle, M. Laurent, dans l'immobilité la plus complète, n'a qu'à vouloir, pour lui faire exécuter tout ce que l'on désire, et quelquefois des choses assez compliquées, comme d'aller prendre un objet désigné dans telle poche de quelqu'un, et de le porter à une autre personne. C'est ainsi qu'on l'a vu aller chercher un porte-crayon dans la poche d'un des

assistans, puis venir le placer sous l'épaulette d'un officier présent à la séance. On conçoit facilement que ces expériences de transmission de pensée doivent être très variées: aussi, soit que l'on se rappelle des impressions de voyage, que l'on veuille mentalement transformer le sol sur lequel elle marche en tout ce que l'imagination peut fournir de plus bizarre et de plus accablant, ou que l'on veuille donner à des verres d'eau le goût de toute espèce de liqueur, jamais ou presque jamais la somnambule ne se trompe, et elle devine promptement ce qu'on a voulu lui transmettre. Nous avons vu ces expériences, répétées quinze et vingt fois de suite, constamment réussir de succès. Et, ce qui doit éloigner chez les incrédules tout soupçon de fraude ou de supercherie, c'est que bon nombre de ces expériences, tentées par des assistans honorablement connus, ont parfaitement réussi quoiqu'ils n'eussent mis personne dans la confiance de ce qu'ils voulaient faire.

N'oublions pas de mentionner, parmi les plus curieuses expériences de transmission de pensée, celles qui consistent à faire prendre à la somnambule, toujours par le simple effet de la volonté, l'attitude de quelques personnages les plus connus des chefs-d'œuvre de sculpture ou de peinture. On l'a vue représenter la Madeleine de Canova, la mère à genoux devant la lionne de Florence, Hersilie au milieu des combattans dans le grand tableau de David, etc., etc., etc. Dans chacune de ces poses, on ne savait ce que l'on devait le plus admirer, ou de l'exactitude, de la beauté de la pose proprement dite, ou du prodige de cette obéissance passive à un ordre mental. Rien, surtout, dit-on, n'était admirable comme de la voir adressant une prière au ciel: sa figure prenait alors une expression qu'il est impossible de décrire. Jamais dit M. Dubois, médecin à Rouen, qui a consacré une notice aux expériences de M. Laurent, jamais plus beau modèle n'a posé pour peindre l'extase d'une sainte. Tout, jusqu'à sa pâleur, en ce moment, la rendait ravissante, et contribuait à lui imprimer ce cachet de vérité que recherchent les artistes.

Mercredi prochain, 26 mars, M. Laurent donnera en public, avec Mlle Prudence, une seule soirée scientifique, à la salle du nouveau Doelen. (Voir aux annonces.)

On écrit de Macao que le 17 octobre 1844, est arrivé en cette ville le consul néerlandais, M. J. Senn van Basel.

De fortes tempêtes ont régné sur les côtes chinoises. Un navire américain, le *Paragon*, chargé de riz y a échoué, et une jonque chinoise, ayant à bord 300 hommes, a chaviré.

Avant-hier dans l'après-midi, est mort en cette ville M. D. van Hogendorp, membre de l'ordre équestre de la province de Hollande-Méridionale et membre de la cour provinciale de justice.

La Haute Cour des Pays-Bas a prononcé avant-hier dans l'affaire de M. Eugène Quesne, rédacteur de la *Gazette du Duché de Limbourg*. La cour a rejeté le pourvoi en cassation.

Nous apprenons qu'au premier jour de Pâques, il sera célébré, sous la direction de M. Wirtz, dans l'église Ste.-Thérèse au Westeinde, à dix heures du matin, une Messe de Haydn et un *Tantum Ergo* avec orchestre, de M. Verhulst; les *Solos* seront remplis par Mesdames Hoppenbrouwers, Dellewyn, M. van Hoven et plusieurs autres artistes et amateurs de cette ville.

La nouvelle que nous avons donnée hier sur l'arrangement prochain de la question pendante entre le Maroc et les royaumes

Recueil du Journal de La Haye. — 21 Mars 1845.

## LE JUIF ERRANT. (1)

SEPTIÈME VOLUME.

La Panthère noire de Java.

CHAPITRE IX. — La Mort.

L'espèce de *libretto* dans lequel se trouvait intercalé le combat de Morok et de la panthère noire, était si insignifiant, que la majorité du public n'y prêtait aucune attention, réservant tout son intérêt pour la scène dans laquelle devait paraître le compte de bêtes.  
 Cette indifférence du public explique la curiosité produite dans la salle par l'arrivée de Faringhea et de Djalma, curiosité qui se traduisit (comme naguères de nos jours lors de la présence des Arabes dans quelque lieu public) par une légère rumeur et un mouvement général de la foule.  
 La mine si éveillée, si gentille, de Rose-Pompon, toujours charmante, malgré sa toilette singulièrement voyante, et surtout d'une prétention ridicule pour un pareil théâtre; ses façons très-légères et plus que familières à l'égard du bel Indien qui l'accompagnait, augmentaient et avaient encore la surprise; car, à ce moment même, Rose-Pompon, rédant, l'affrontée qu'elle était, à un mouvement d'agacante coquetterie, avait, on l'a dit, approché son bouquet de roses de la figure de Djalma pour le lui faire sentir. Mais le gentil à cette gentille provocation, resta quelques minutes rêveur, les yeux attachés sur le théâtre; alors Rose-Pompon se mit à battre la mesure avec son bouquet sur le devant de sa loge, tandis que le balancement un peu trop cadencé de ses jolies épaules, annonçait que cette danseuse endiablée commençait à être possédée d'idées chorégraphiques plus ou moins *oragouses*, en attendant un pas redoublé fort animé que l'orchestre jouait alors.  
 Placée absolument en face de la loge où venait de s'établir Faringhea, Rose-Pompon, Mme de Morival s'était bientôt aperçue de l'arrivée de ces nouveaux personnages, et surtout des coquettes excentricités de Rose-Pompon; aussi la jeune marquise, se penchant vers Mlle de Cardoville, tous deux absorbés dans ses ineffables divagations, lui avait dit en riant :  
 — Ma chère, ce qu'il y a de plus amusant ici n'est pas sur le théâtre... Regardez donc en face de nous.  
 — En face de nous? — répéta machinalement Adrienne.  
 — Et après être retournée vers Mme de Morival d'un air surpris, elle jeta les yeux du côté qu'on lui indiquait.

Elle regarda.  
 — Que vit-elle? Djalma assis à côté d'une jeune femme qui lui faisait familièrement respirer le parfum de son bouquet.  
 Etourdie, frappée presque physiquement au cœur d'un coup électrique, profond, aigu, Adrienne devint d'une pâleur mortelle... par instinct elle ferma les yeux pendant une seconde, afin de ne pas voir... de même que l'on tâche de détourner le poignard qui, vous ayant déjà frappé, vous menace encore...  
 Puis tout-à-coup, à cette sensation de douleur, pour ainsi dire matérielle, succéda une pensée terrible pour son amour et pour sa juste fierté.  
 — Djalma est ici avec cette femme... et il a reçu ma lettre... se disait-elle, — ma lettre... où il a pu lire le bonheur qui l'attendait.  
 A l'idée de ce sanglant outrage, la rougeur de la honte, de l'indignation, remplaça la pâleur d'Adrienne qui, anéantie devant la réalité, se disait encore :  
 — *Rodin ne m'avait pas trompée.*  
 Il faut renoncer à rendre la foudroyante rapidité de ces émotions, qui vous torturent, qui vous tuent dans l'espace d'une minute... Ainsi, Adrienne avait été précipitée du plus radieux bonheur, au fond d'un abîme de douleurs atroces, en moins d'une seconde... car elle fut à peine une seconde avant de répondre à Mme de Morival.  
 — Qu'y a-t-il donc de si curieux en face de nous, ma chère Julie?  
 Cette réponse évasive permettait à Adrienne de reprendre son sang-froid. Heureusement, grâce à ses longues boucles de cheveux qui, de profil, cachaient presque entièrement ses joues, sa pâleur et sa rougeur subite échappèrent à Mme de Morival qui reprit gaiement :  
 — Comment? ma chère, vous ne voyez pas ces Indiens qui viennent d'entrer dans cette loge d'avant-scène... tenez... là... justement en face de la nôtre?  
 — Ah! oui... très-bien... je la vois, — répondit Adrienne d'une voix ferme.  
 — Et vous ne les trouvez pas très-curieux? — reprit la marquise.  
 — Allons, Mesdames, — dit en riant M. de Morival, — un peu d'indulgence pour de pauvres étrangers; ils ignorent nos usages; sans cela s'afficheraient-ils en si mauvaise compagnie, à la face de tout Paris?  
 — En effet, — dit Adrienne avec un sourire amer, — leur ingénuité est si touchante... Il faut les plaindre.  
 — Mais c'est qu'elle est malheureusement obéissante, cette petite, avec sa robe décollée et ses bras nus, — dit la marquise, — cela doit avoir soize ou dix-sept ans au plus. Regardez-la donc, ma chère Adrienne, quel dommage!  
 — Vous êtes dans un jour de charité, vous et votre mari, ma chère Julie, — répondit Adrienne, — il faut plaindre ces Indiens, plaindre cette créature... Voyons, qui plaindrez-vous encore?  
 — Nous ne plaindrons pas ce bel Indien au turban rouge et or, — dit le marquis en riant, — car, si cela dure, la petite aux bras nus va l'embarasser... Par ma foi! voyez donc comme elle se penche vers son sultan...  
 — Ils vont être amoureux, dit la marquise en partageant l'hilarité de son

mari, et en lorgnant Rose-Pompon; puis elle reprit au bout d'une minute, en s'adressant à Adrienne :  
 — Je suis certaine d'une chose, moi... c'est que, malgré ses mines évaporées, cette petite est folle de cet Indien... Je viens de surprendre un regard... qui dit beaucoup de choses.  
 — A quel bon tant de pénétration, ma bonne Julie? — dit doucement Adrienne; — quel intérêt avons-nous à lire... dans le cœur de cette jeune fille?  
 — Si elle aime son sultan... elle a bien raison, — dit le marquis en lorgnant à son tour, — car, de ma vie, je n'ai rencontré personne de plus admirablement beau que cet Indien; je ne le vois que de profil; mais ce profil est pur et fin comme un camée antique... Ne trouvez-vous pas, Mademoiselle? — ajouta le marquis en se penchant vers Adrienne. — Il est bien entendu que c'est une simple question d'art... que je me permets de vous adresser...  
 — Comme objet d'art? — répondit Adrienne; — en effet, c'est fort beau.  
 — Ah ça! — dit la marquise, est-elle impertinente, cette petite! Ne voit-elle pas qu'elle nous lorgne!  
 — Bien! — dit le marquis, — et la voilà qui met sans façon sa main sur l'épaule de son Indien pour lui faire sans doute partager l'admiration que vous lui inspirez, Mesdames...  
 En effet, Djalma, jusqu'alors distrait par la vue de décor qui lui représentait son pays, était resté insensible aux agaceries de Rose-Pompon, et n'avait pas encore aperçu Adrienne.  
 — Ah bien! par exemple, — disait Rose-Pompon en s'agitant sur le devant de sa loge, et continuant de lorgner Mlle de Cardoville, car c'était elle, et non la marquise, qui attirait alors son attention, — voilà qui est fort intéressant... une délicieuse femme avec des cheveux roux, mais un très-bon joli nez, il faut le dire... Regardez donc, Prince-Charmant!  
 Et on l'a dit, elle frappa légèrement sur l'épaule de Djalma, qui, à ces mots tressaillit, tenna la tête, et, pour la première fois, se retourna vers Mlle de Cardoville. Quoiqu'on l'eût presque préparé à cette rencontre, le prince éprouva un sentiment si violent, qu'éperdu, il alla involontairement se lever; mais il sentit peser vigoureusement sur son épaule la main de fer de Faringhea qui, placé derrière lui, s'éleva rapidement à voix basse et en langue hindoue :  
 — Du courage... et demain cette femme sera à vos pieds.  
 Et, comme Djalma faisait un nouvel effort, le mépris ajouta, pour le consoler :  
 — Tout à l'heure elle a pâli, rougi de jalousie... Pas de faiblesse, ou tout est perdu.  
 — Ah ça! vous voilà encore à parler votre amoureux patois, — dit Rose-Pompon à Faringhea en se retournant. — D'abord, c'est pas poli, et puis ce langage est si baroque, qu'on dirait, quand vous le parlez, que vous cousez des noix.  
 — Soyez de gens à monseigneur, — dit le mépris. — Il s'agit d'une surprise qu'il vous ménage.  
 — Une surprise... c'est différent. Alors, dépêchez-vous de parler à Prince-Charmant? — ajouta-t-elle, en regardant tendrement Djalma.

(1) Voir le Journal de La Haye, n° 100.

de Suède et de Danemark, se trouve confirmée par une dépêche télégraphique reçue de Madrid à Paris. L'empereur de Maroc renonce à toute demande de tribut. On s'occupe maintenant à aplanir les questions secondaires, qui concernent la remise des prisonniers et tributs arriérés depuis nombre d'années.

### Finances d'Espagne.

Lorsque le gouvernement suspendit la vente des biens du clergé, il convertit une masse considérable de titres de la dette flottante en papiers à la charge de la caisse d'amortissement et il présenta aux cortès un budget qui offre un excédant de 45 millions et dans lequel il n'est pas fait mention des intérêts du 4 et du 5 p. c., non liquidés depuis 4 années. Il était dit, dans le préambule, que le gouvernement préparait un projet qui devait indemniser les créanciers de la perte de leurs hypothèques de l'augmentation des papiers nouvellement accumulés et de la consignation nominale et pour mémoire, qui leur était offerte chaque année et qui ranimerait ainsi la confiance et tirerait l'état de la fausse position où se trouve son crédit. Le retard de cette manifestation publique pouvant causer de graves inconvénients, diverses personnes compétentes ont combiné des projets plus ou moins exécutables. Nous publions l'un de ces projets qui a été soumis au ministre des finances. Il est bon que le public en prenne connaissance pour le comparer avec ceux que l'on pourrait présenter à l'avenir, et pour choisir avec discernement, entre tous ces projets, celui qui concilierait le mieux tous les intérêts.

**Projet de conversion en dette du 3 p. c. de la dette espagnole intérieure et extérieure du 4 et du 5 p. c.** Le trésor manquant des ressources nécessaires pour payer les intérêts échus et courants de la dette intérieure du 4 et du 5 p. c., et le gouvernement voulant donner une preuve authentique de son désir de s'occuper, dès que les circonstances le lui permettront, d'améliorer la position de ces créanciers autant que le lui permettront ses ressources, il est déclaré ce qui suit :

1° A la volonté des détenteurs, les titres du 5 et du 4 p. c. seront convertis en titres de la nouvelle rente du 3 p. c. dans la proportion de 100 pour 100, pour les premiers, et de 80 pour 100, pour les seconds ;

2° Seront également convertis en titres du 3 p. c. les coupons échus des titres du 4 et du 5 p. c. dans la proportion de 100 pour 100 ;

3° Les détenteurs de la dette du 4 et du 5 p. c. qui ne voudraient pas opter pour cette conversion, conserveront leur droit pour l'époque où la position du trésor s'améliorant, il aura des ressources suffisantes pour payer leurs créances, ainsi que celles des autres créanciers ;

4° Afin que les acquéreurs des biens nationaux ne soient pas lésés dans leurs intérêts ; il est déclaré que les paiements des échéances de leurs propriétés respectives, qui, conformément à la loi, devraient avoir lieu en titres de 4 et de 5 p. c. pour leur valeur nominale, pourront être faits à l'avenir à leur volonté, soit en papier connu jusqu'à présent, soit en espèces métalliques au taux de 25 p. c. ;

5° Les fonds en espèces métalliques qui, en conséquence de l'art. précédent, entreraient dans la caisse nationale d'amortissement, seront consacrés exclusivement au paiement des intérêts de la dette du 3 p. c. et dans le cas où il arriverait que l'on ne pût pas solder l'échéance d'un semestre, il sera demandé au gouvernement l'autorisation de contracter un emprunt de la somme nécessaire, avec des baux, sur les rentes à venir.

Le projet précédent remplit toutes les conditions désirables. Il réhabilite le crédit espagnol, puisque celui-ci paie tous les intérêts de sa dette à raison de 3 p. c. Il procure à l'état les ressources nécessaires pour payer les intérêts de cette nouvelle création, pendant un nombre d'années, durant lesquelles nos finances devront être réorganisées. Mais dans le cas où la conversion proposée serait adoptée, il en résulterait que l'état aura à payer à la même époque 150 millions pour les intérêts du 3 p. c. créés pour la conversion, et 13,600,000 réaux pour les intérêts de 453 millions du 3 p. c. qui aurait dû être émis à raison de 70 p. c. pour le paiement des deux dernières annuités ; de manière que toute la différence qui résultera, dans les intérêts à payer, de l'adoption ou de la non adoption de la conversion, sera de 13,900,000 réaux de rente annuelle : ce qui

n'équivaut pas, tant s'en faut, aux avantages que doit recueillir le pays de l'accroissement de ses revenus et de l'affermissement de la tranquillité intérieure, ainsi que de l'amélioration de ses relations extérieures, et des immenses bénéfices que lui procurera la consolidation de son crédit pour toutes les entreprises d'utilité publique.

### Nouvelles et Affaires de Suisse.

Zurich, 15 mars.

La commission s'est déjà réunie plusieurs fois ; on dit qu'elle n'est point d'accord. Quatre membres radicaux se proposent de rédiger un préavis pour l'expulsion des jésuites, et trois, ceux de Saint-Gall, de Bâle-Ville et de Zurich, doivent rédiger un préavis de minorité, selon l'usage, dont le but serait d'inviter Lucerne, en demandant réponse, avant l'époque où s'assemblent les grands conseils, pour délibérer sur les instructions pour la diète ordinaire.

La majorité propose, dit-on, d'envoyer à Lucerne des commissaires fédéraux chargés de convoquer le grand-conseil du canton de Lucerne, et de lui transmettre l'invitation de la diète qui se déclarerait en permanence jusqu'à la réception de la réponse. Cette proposition ne paraît pas pouvoir obtenir de majorité dans la diète, puisque les instructions de Genève et de Bâle et les cantons qui peuvent avec Saint-Gall faire pencher la balance, leur défendent de voter pour l'invitation à terme. Il est possible que la proposition de la minorité soit adoptée au moyen de quelque expédient pour déguiser le terme.

On s'entretient toujours beaucoup de la dépêche de M. Guizot, et on en attend généralement, au point de vue conservateur, un bon résultat, malgré les récriminations des journaux qu'il était facile de prévoir. Elle sera surtout utile pour tenir en respect les radicaux dans le cas où la Diète se séparerait sans avoir tranché la question des jésuites. Quant à celle des corps francs, il n'a encore rien transpiré des résolutions de la commission ; mais quoique les radicaux ne veuillent rien faire si la question des jésuites n'est pas résolue comme ils l'entendent, la minorité de la commission présentera probablement un préavis qui, d'après les instructions, devra être adopté.

Le travail de la commission sera terminé demain samedi, imprimé et distribué lundi, de sorte que la séance n'aura lieu que mardi. Si le vote n'a pas lieu dans la séance de mercredi ; la Diète s'ajournera probablement après les fêtes de Pâques, d'autant plus que, d'après le règlement de la Diète, la discussion ne peut être fermée que quand aucun député ne demande plus la parole. Aussi il n'est pas impossible que les radicaux employassent cette tactique, s'ils croient de leur intérêt de le faire.

Sur la question des corps francs la commission a proposé l'adoption des deux premiers paragraphes de la proposition du Vorort avec quelques modifications. Quant à l'amnistie, elle est d'accord pour adresser une invitation à tous les cantons qui ont des condamnés politiques.

Les feuilles radicales de Suisse sont remplies des plus violentes diatribes contre la dépêche que M. Guizot a fait parvenir à M. de Pontois, envoyé français près la diète helvétique.

Le journal de Bâle s'exprime ainsi : En comparant la note du gouvernement français avec celle du gouvernement britannique, on ne saurait disconvenir que la différence du ton qui y règne ne soit énorme. La note britannique est conçue dans un style plein de bienveillance et de ménagements, n'ayant d'autre but que de fixer l'attention de la fédération sur les dangers que la Suisse pourrait courir dans les circonstances actuelles ; mais il n'est nullement question d'intervention de la part du cabinet de Saint-James ; tandis que celle de la France est rédigée dans un style, pour ainsi dire, menaçant. Mais les rapports entre la Suisse et l'Angleterre et ceux avec la France sont trop distincts pour qu'une pareille comparaison puisse être faite. La France est, depuis des siècles, habituée à avoir une certaine influence sur les affaires de la Suisse, et on devait bien s'attendre à ce langage ferme et déterminé de sa part, lorsqu'elle aurait donné vainement les conseils d'une amie ; et, à notre grand regret, nous devons avouer qu'il y a beaucoup de vrai dans la note de la France, car le mal que font les corps-francs contre lesquels ladite note est principalement dirigée, a reçu un nouveau caractère de déplo-

nable gravité du soutien que leur ont prêté plusieurs cantons. L'Angleterre est fort éloignée de la Suisse, ses relations avec elle sont trop peu importantes pour qu'elle attache un grand intérêt à ses affaires, et nous comprenons qu'elle se soit bornée à des avertissements bienveillants.

Voici les réflexions que fait à ce sujet le *Journal des Débats* : Nous voyons que des journaux de Zurich, de Genève et de quelques autres cantons suisses se plaignent de la Note communiquée par M. de Pontois au président de la diète, et lui attribuent un caractère peu amical. Il nous paraît tout naturel que les journaux radicaux de Berne, d'Argovie et de Vaud soient irrités d'une Note qui a pour but de montrer aux cantons qui cherchent à désorganiser la Suisse et à y allumer la guerre civile que les puissances ne souffriront pas des attaques à main armée contre d'autres cantons souverains.

Il prétendent que la Note anglaise était beaucoup plus bienveillante que la Note française ; mais il faut bien observer que le 11 février, date de la Note de lord Aberdeen, le canton de Vaud n'avait point fait sa révolution, et que tout annonçait que le parti de la légalité aurait le dessus. Depuis le 11 février, les corps francs se sont organisés ; à Berne et à Argovie les populations ont annoncé hautement l'intention de marcher sur Lucerne ; le canton de Vaud menaçait le Valais, et de part et d'autre des troupes étaient avec armes et canons sur les frontières des deux cantons. C'est dans ces circonstances que la Note du gouvernement français a été faite et envoyée à M. de Pontois. A qui s'adresse-t-elle en réalité ? probablement à ceux seuls des cantons qui ont permis l'organisation des corps francs ; et si, par un sentiment d'égard pour ces mêmes cantons, le gouvernement français n'a point voulu les désigner nominativement, comment les cantons qui veulent que la seule légalité décide les questions soumises à la Diète extraordinaire, pourraient-ils se plaindre des expressions d'une Note conçue dans l'intérêt de la Suisse entière, de sa sécurité intérieure et extérieure compromise par une anarchie armée ?

Le caractère suisse est honoré et aimé en France plus que partout ailleurs ; nulle part on n'apprécie autant cette noble susceptibilité d'un petit peuple qui depuis tant de siècles a donné de si grandes preuves de sa bravoure, mais nous ne saurions comprendre qu'il pût voir dans la Note du 3 mars un manque d'égards et d'amitié. Cette Note n'a d'autre but que de prouver à la Suisse, qu'elle doit réprimer cette anarchie armée qui pourrait par le fait détruire le pacte en amenant la guerre civile, et par la suite une intervention. Toutes les puissances ont reconnu la neutralité perpétuelle de la Suisse, et c'est pour maintenir intacte cette neutralité que la France ne cessera d'engager ses confédérés à conserver l'union et la paix. Il n'y a qu'un seul moyen en France dans tous les partis, c'est que le territoire suisse reste intact et entièrement indépendant de toute autre nation.

### Nouvelles de Suède.

Stockholm, 4 mars.

Après de longs débats, la bourgeoisie a rejeté, à la majorité de 29 voix contre 21, la proposition du comité en faveur d'un musée national. Les adversaires se montraient surtout indignés que le roi défunt eût été enlevé de trésors artistiques à destination pour en décorer les appartements du château. Il semblait que pour cela même on aurait dû être charmé de la proposition royale ayant pour but d'accorder au public la jouissance de ces trésors. Attendu que dans cette question deux états ont voté contre deux, la décision semble désormais appartenir au grand comité de l'état. (Le clergé a adopté par 28 voix contre 18 cette proposition, qui exigerait une somme de 500,000 rixdalers de banque.)

Hier les états ont procédé à l'un des principaux actes publics, savoir aux élections des plénipotentiaires de la banque et du comptoir de la dette publique. Le choix qu'a fait la noblesse, de M. le comte de Gyldenstolpe pour être, avec M. de Hartsmandorf et Rosenblad, plénipotentiaire de la banque, en remplacement de M. le comte de Hona, paraît fort significatif, ce dernier n'ayant pas encore paru assez conservateur à la noblesse. La nomination de Mgr l'évêque titulaire docteur Hurlin, de la part du clergé, pour être plénipotentiaire du comptoir de la dette publique, semble tirer la même pensée. Parmi ceux que l'ordre des paysans a élus au même poste, il faut citer M. Hona Janson, qui a perdu quelques suffrages, mais non la faveur de cet ordre.

— Mon cœur se brise, — dit Djalma d'une voix sourde à Faringhea, en employant toujours la langue hindoue.  
— Et demain il bondira de joie et d'amour. — reprit le médis. — Ce n'est qu'à force de mépris qu'on réduit une femme fière.  
— Demain... vous dis-je, tremblante et confuse, elle sera suppliante à vos pieds.  
— Demain... elle méhaira... à la mort ! — répondit le prince avec accablement.  
— Oui... si maintenant elle vous voit faible et lâche... A cette heure il n'y a plus à reculer... regardez-la dans le miroir, et ensuite prenez le bouquet de cette petite pour le porter à vos lèvres... Aussitôt vous verrez cette femme si fière rougir, et pâlir comme tout à l'heure : alors vous croirez-vous ?  
Djalma, réduit par le désespoir à tout tenter, subissant, malgré lui, la fascination des conseils diaboliques de Faringhea, regarda pendant une seconde Mlle de Cardoville bien en face ; prit, d'une main tremblante, le bouquet de Rose-Pompon, puis jeta de nouveau les yeux sur Adrienne, et effleura le bouquet de ses lèvres.  
A cette outrageante bravade, Mlle de Cardoville ne put retenir un très-saillissement si brusque et si douloureux, que le prince en fut frappé.  
— Elle est à vous... lui dit le médis ; — voyez-vous, Monseigneur, comme elle a frémi... de jalousie... elle est à vous, courage ! et bientôt elle vous préférera à ce beau jeune homme qui est derrière elle... car c'est lui... qu'elle croyait aimer jusqu'ici.  
Et comme si le médis eût deviné le soulèvement de rage et de haine que cette révélation devait exciter dans le cœur du prince, il ajouta rapidement :  
— Du calme... du dédain... ? N'est-ce pas cet homme qui maintenant doit vous haïr ?  
Le prince se contint et passa la main sur son front, quo la colère avait rendu brûlant.  
— Mon Dieu ! qu'est-ce que vous lui contez donc qui l'agace comme ça ? — dit Rose-Pompon à Faringhea d'un ton boudeur ; — puis s'adressant à Djalma : — Voyons, Prince-Charmant, comme on dit dans les contes de fées, rendez-moi mon bouquet.  
Et elle le reprit.  
— Vous l'avez porté à vos lèvres, j'aurais presque envie de le croquer... Et elle ajouta tout bas en soupirant et en jetant un regard passionné sur Djalma :  
— Ce monstre de Rose-Pompon ne m'a pas trompée... Tout ça c'est très-honorable, je n'ai pas seulement... ça à me reprocher.  
Et du bout de ses petites dents blanches elle mordit le bout de l'angle rose de sa main droite, qu'elle avait serrée.  
— Est-il besoin de dire que la lettre de Mlle de Cardoville n'avait pas été remise au prince, et qu'il n'était nullement allé passer la journée à la campagne avec le maréchal Simon ? Depuis trois jours que M. de Montbron n'avait vu Djalma, Faringhea lui avait permis qu'en échangeant de vagues mots il réduisait Mlle

de Cardoville, quant à la présence de Djalma au théâtre, Rodin avait su par Florine que sa maîtresse allait le soir à la Porte-Saint-Martin.  
Avant que Djalma l'eût reconnue, Adrienne, sentant ses forces défaillir, avait été sur le point de quitter le théâtre ; l'homme qu'elle avait jusqu'alors porté si haut dans son cœur, celui qu'elle avait admiré à l'égal d'un héros et d'un Dieu ; celui qu'elle avait cru plongé dans un désespoir si affreux, qu'entraînée par la plus tendre pitié, elle lui avait loyalement écrit, afin qu'une douce espérance calmât ses douleurs... celui-là enfin, répondait à une généreuse preuve de franchise et d'amour en se donnant ridiculement en spectacle avec une créature indigne de lui. Pour la fierté d'Adrienne, que d'incroyables blessures ! Pen lui importait que Djalma crût, ou non, la rendre témoin de cet indigne affront.  
Mais lorsqu'elle se vit reconnue par le prince ; mais lorsqu'il poussa l'outrage jusqu'à la regarder en face, jusqu'à la braver en portant à ses lèvres le bouquet de la créature qui l'accompagnait, Adrienne, saisie d'une noble indignation se sentit le courage de rester ; loin de fermer les yeux à l'évidence, elle éprouva une sorte de plaisir barbare à assister à l'agonie, à la mort de son père et divin amour.  
Le front haut, l'œil fier et brillant, la joue colorée, la lèvre dédaigneuse, à son tour elle regarda le prince avec une méprisante fermeté ; un sourire sardonique effleura ses lèvres, et elle dit à la marquise, tout occupée ; ainsi que bon nombre de spectateurs, de ce qui se passait à l'avant-scène :  
— Cette révoltante exhibition de moeurs sauvages est du moins parfaitement d'accord avec le reste du programme.  
— Certes, — dit la marquise, — et mon cher oncle aura perdu ce qu'il y aura peut-être de plus amusant à voir.  
M. de Montbron dit vivement Adrienne, avec une amertume à peine contenue, — oui... il regrettera de ne pas avoir tout vu... Il me tarde qu'il arrive... N'est-ce pas à lui que je dois cette charmante soirée ?  
Pent-être Mme de Morival eût remarqué l'expression de sanglante ironie qu'Adrienne n'avait pu complètement dissimuler, si tout à coup un rugissement rauque, prolongé, retentissant, n'eût attiré son attention et celle de tous les spectateurs restés, nous l'avons dit, jusqu'alors fort indifférents aux scènes de remplissage destinées à amener l'apparition de Morok sur le théâtre.  
Tous les yeux se tournèrent instinctivement vers la caverne située à gauche du théâtre, au-dessous de la loge de Mlle de Cardoville ; un frisson de curiosité ardente parcourut toute la salle...  
Un second rugissement encore plus profond, et qui semblait plus irrité que le premier, sortit cette fois du souterrain d'où l'ouverture disparaissait à demi sous des broussailles artificielles, faciles à écarter. A ce rugissement, l'Anglais se leva debout, dans sa petite loge, et sortit presque à mi-corps, et se frotta vivement les mains ; puis complètement immobile, ses gros yeux verts, fixes et brillants, ne quitteront plus l'entrée de la caverne.  
A ces hurlements féroces, Djalma avait aussi tressailli, malgré toutes les excitations d'amour, de jalousie, de haine auxquelles il était en proie. La vue

de cette forêt, les rugissements de la panthère, lui causèrent une terreur profonde en réveillant de nouveau ce souvenir de son pays et de ses obligations meurtrières qui, comme la guerre, ne des envirements terribles ; il eût tout à-coup entendu les clairons et les gongs de l'armée de son pays, et se serait senti que, qu'il n'eût pas été transporté d'une ardeur plus sauvage ! Bientôt les grondements sords, comme un tonnerre lointain, couvrirent presque les rugissements stridents de la panthère : le lion et le tigre, Judas et Caïn, lui répondirent du fond du théâtre où étaient leurs cages... A cet effrayant concert ses oreilles avaient été tant de fois frappées au milieu des solitudes de l'Inde, lorsqu'il y campait pour la chasse ou pour la guerre, le sang de Djalma bouillonna dans ses veines ; ses yeux étincelèrent d'une ardeur farouche la tête un peu penchée en avant, les deux mains crispées sur la rampe de la loge, tout son corps frémissait d'un tremblement convulsif. Les spectateurs du théâtre, Adrienne, n'existaient plus pour lui ; il était dans une forêt de pays ; et il sentait le tigre...  
Il se mélat alors à sa beauté une expression si intrépide, si farouche, que Rose-Pompon le contempla avec une sorte de frayeur et d'admiration étonnée. Pour la première fois de sa vie, peut-être, ses jolis yeux bleus, naturellement si gais, si malins, peignaient une émotion sérieuse ; elle ne pouvait se rendre compte de ce qu'elle ressentait. Son cœur se serrait, battait avec force, comme si quelque malheur allait arriver...  
Cédant à un mouvement de crainte involontaire, elle saisit le bras de Djalma, et lui dit :  
— Ne regardez donc pas ainsi cette caverne ; vous me faites peur...  
— Le prince ne l'entendit pas.  
— Ah ! le voilà... le voilà !  
Murmurait la foule presque tout d'une voix.  
Morok paraissait au fond du théâtre...  
Morok, costumé comme nous l'avons décrit, portait de plus un masque de long carquois rempli de flèches. Il descendit lentement la rampe de la scène simulés qui allait en s'abaissant jusques vers le milieu du théâtre, puis se retourna, et s'arrêta court, feignant de prêter l'oreille, et de ne s'occuper que de sa conspécation.  
Et jetant ses regards de côté et d'autre involontairement sans doute, il regarda les deux gros yeux verts de l'Anglais dont la loge avaisait justement la caverne.  
Aussitôt les traits du dompteur de bêtes se contractèrent d'une manière effrayante, que Mme de Morival qui l'examinait curieusement à l'aide d'une excellente lorgnette, dit vivement à Adrienne :  
— Ma chère, cet homme a peur ; il lui arrivera malheur...  
— Est-ce qu'il arrive des malheurs ? — répondit Adrienne avec un sourire sardonique, — des malheurs au milieu de cette foule si brillante, si puissante, si animée... des malheurs... ici, ce soir ? Allons donc, ma chère Julie... songez pas ; c'est dans l'ombre, c'est dans la solitude, qu'un malheur arrive... jamais au milieu d'une foule joyeuse, à l'éclat des bûchers...

Nouvelles de Grèce.

Athènes, 16 février.

Voici la traduction du texte du projet de loi par lequel le ministre des finances a demandé à la chambre des représentants un crédit de 3 millions de drachmes. Comme c'est le premier projet de loi présenté à la chambre, il est intéressant de connaître la forme dans laquelle il est rédigé.

Othon, par la grâce de Dieu, etc., Nous avons résolu et ordonnons: Le projet de loi suivant sera présenté à la chambre des députés par notre ministre des finances et appuyé par ce dernier dans la discussion à laquelle il donnera lieu.

Art. 1er. Il est ouvert pour les dépenses courantes du premier trimestre 1845 un crédit de 3,043,480 drachmes 96 l., réparti entre les budgets spéciaux de la manière suivante:

Table with 2 columns: Budget category and Amount. Includes Pensions (102,516 d.), Liste civile du roi (326,129), Ministère de la maison du roi (34,930), etc.

Art. 2. Les crédits mentionnés dans l'article précédent seront répartis sur chaque mois et mis à la disposition des ministres en vertu d'ordonnances royales.

Art. 3. Ces crédits, joints à ceux qui seront accordés pour les trois autres trimestres de la période courante, constitueront le budget de l'année 1845.

Art. 4. Les dépenses indiquées dans l'article 1er seront couvertes par les ressources de la période financière précédente et du premier trimestre de l'année courante.

Athènes, le 26 (7) février 1845.

OTHON.

METAXAS.

Ce décret, comme nous l'avons déjà annoncé, a été adopté par la chambre à une majorité de 80 voix contre 6, plusieurs autres projets de loi ont été encore présentés aux chambres par les ministres, entre autres:

1° Un projet de loi tendant à donner une nouvelle organisation aux divers ministères, en réduisant le nombre des employés et portant le chiffre des dépenses.

2° Un projet de loi ayant pour but de rétablir l'ancienne division du royaume en 10 cercles (nomarchies) et en 49 districts (éparchies).

Un nouveau règlement sanitaire, en vertu duquel les navires venant des pays où règne la peste seront tenus de ne faire qu'une quarantaine de quinze jours, tandis que ceux venant de pays suspects, tels que la Turquie, et munis d'une patente nette, ne resteront que sept jours en quarantaine.

Nouvelles de France.

Paris 18 mars.

La chambre des députés a terminé, dans sa séance d'avant-hier, la discussion générale sur la proposition de M. Duvergier de Hauranne, relative à l'abolition du scrutin secret. Elle a entamé hier la discussion des articles.

Le ministre de l'instruction publique, sans combattre personnellement la proposition, a fait seulement observer que le vote secret a eu son utilité dans des circonstances critiques et importantes. C'est avec le scrutin secret que l'opposition libérale, sous la restauration, a défendu avec succès l'honneur et la liberté du pays. Sa suppression est un argument en sa faveur. Il y a aujourd'hui trente ans qu'il existe; il a été fondé par les assemblées populaires; il a conquis la liberté sous la Restauration, et, sous le gouvernement actuel, l'ordre et la paix. Il n'y a donc point de raison pour le détruire; il peut y avoir danger à l'abandonner.

Dans la séance d'hier, la chambre s'est occupée de l'examen de l'article 1er de la proposition de la commission qui remplace l'article 31 du règlement par la rédaction que voici:

Toute proposition ayant une loi pour objet, est votée par la voie du scrutin de division. A l'égard des autres propositions, la chambre vote par assis et levé, à moins que dix membres n'aient demandé le scrutin de division, ou ne le demandent après une première épreuve.

Nonobstant, le scrutin secret a lieu sur toutes les propositions si, avant l'épreuve par assis et levé, la demande en est faite par quarante membres, soit à haute voix, soit par le dépôt d'une liste.

M. Duvergier de Hauranne a pris le premier la parole sur cette proposition. Il a déclaré se rallier au 1er §, mais rejeter le second. Ce 1er § a aussi été adopté par M. Odillon Barrot. M. de Salvandy, au contraire, a combattu l'ensemble de la proposition. La chambre a ensuite adopté le 1er §; puis la discussion s'est établie sur le second.

M. Dupin montait à la tribune au départ du courrier. — Le grand banquet donné par le commerce de Paris au maréchal Bugeaud avait réuni dans la salle de la bourse, magnifiquement décorée, environ quatre cent cinquante convives, tant souscripteurs qu'invités. Ce banquet était présidé par M. Gouin, membre de la chambre des députés.

A sa droite étaient assis dans l'ordre suivant: M. le duc de Nemours, M. le prince de Joinville, M. Legentil, vice-président du banquet, M. le duc d'Aumale, M. Barbet, (de Rouen), vice-président du banquet, M. le duc de Montpensier, M. le comte d'Argout, gouverneur de la banque de France, M. Blanqui, membre de l'Institut, et M. Odier, pair de France.

A la gauche du président, on remarquait MM. le maréchal Bugeaud, Cunin-Gridaine, ministre du commerce, de Rambuteau, préfet de la Seine; Aubé, président de la chambre de commerce de la Seine; Gabriel Delessert, préfet de police; Devinck, juge au tribunal de commerce, remplaçant le président; Odier, orfèvre, vice-président du banquet; Denière, président du conseil des prud'hommes, et Davillier, pair de France. MM. Odier et Davillier étaient à la table d'honneur, en leur qualité de doyens du commerce de Paris; MM. les aides-de-camp des princes y ont également pris place.

Quatre tostes ont été portés: le premier au roi, par M. Gouin; le second, aux princes, par M. Legentil; le troisième, au maréchal Bugeaud, par M. Odier; le quatrième, à l'armée, par M. Blanqui. M. le duc de Nemours et M. le maréchal Bugeaud ont répondu avec beaucoup de chaleur, et leur allocution a été vivement applaudie. M. le duc de Nemours rappelle que l'Algérie était une terre désormais et pour toujours française, et M. le maréchal Bugeaud a dit que pour se défendre d'un trop grand orgueil en présence d'une manifestation aussi imposante du commerce de la capitale, il avait besoin de se rappeler qu'il n'était que la personnification de l'armée d'Afrique.

Dans le toste à l'armée de terre et de mer, porté par M. Blanqui, on a surtout remarqué le passage dans lequel l'orateur, se rendant l'organe de l'opinion publique, s'est écrié que le pays confondait dans un légitime orgueil, aujourd'hui plus que jamais, le pavillon et le drapeau.

Au moment où la réunion allait se séparer, M. le duc de Nemours a porté un dernier toste au commerce français.

tions si, avant l'épreuve par assis et levé, la demande en est faite par quarante membres, soit à haute voix, soit par le dépôt d'une liste.

M. Duvergier de Hauranne a pris le premier la parole sur cette proposition. Il a déclaré se rallier au 1er §, mais rejeter le second. Ce 1er § a aussi été adopté par M. Odillon Barrot. M. de Salvandy, au contraire, a combattu l'ensemble de la proposition. La chambre a ensuite adopté le 1er §; puis la discussion s'est établie sur le second.

M. Dupin montait à la tribune au départ du courrier.

Le grand banquet donné par le commerce de Paris au maréchal Bugeaud avait réuni dans la salle de la bourse, magnifiquement décorée, environ quatre cent cinquante convives, tant souscripteurs qu'invités. Ce banquet était présidé par M. Gouin, membre de la chambre des députés.

A sa droite étaient assis dans l'ordre suivant: M. le duc de Nemours, M. le prince de Joinville, M. Legentil, vice-président du banquet, M. le duc d'Aumale, M. Barbet, (de Rouen), vice-président du banquet, M. le duc de Montpensier, M. le comte d'Argout, gouverneur de la banque de France, M. Blanqui, membre de l'Institut, et M. Odier, pair de France.

A la gauche du président, on remarquait MM. le maréchal Bugeaud, Cunin-Gridaine, ministre du commerce, de Rambuteau, préfet de la Seine; Aubé, président de la chambre de commerce de la Seine; Gabriel Delessert, préfet de police; Devinck, juge au tribunal de commerce, remplaçant le président; Odier, orfèvre, vice-président du banquet; Denière, président du conseil des prud'hommes, et Davillier, pair de France. MM. Odier et Davillier étaient à la table d'honneur, en leur qualité de doyens du commerce de Paris; MM. les aides-de-camp des princes y ont également pris place.

Quatre tostes ont été portés: le premier au roi, par M. Gouin; le second, aux princes, par M. Legentil; le troisième, au maréchal Bugeaud, par M. Odier; le quatrième, à l'armée, par M. Blanqui. M. le duc de Nemours et M. le maréchal Bugeaud ont répondu avec beaucoup de chaleur, et leur allocution a été vivement applaudie. M. le duc de Nemours rappelle que l'Algérie était une terre désormais et pour toujours française, et M. le maréchal Bugeaud a dit que pour se défendre d'un trop grand orgueil en présence d'une manifestation aussi imposante du commerce de la capitale, il avait besoin de se rappeler qu'il n'était que la personnification de l'armée d'Afrique.

Dans le toste à l'armée de terre et de mer, porté par M. Blanqui, on a surtout remarqué le passage dans lequel l'orateur, se rendant l'organe de l'opinion publique, s'est écrié que le pays confondait dans un légitime orgueil, aujourd'hui plus que jamais, le pavillon et le drapeau.

Au moment où la réunion allait se séparer, M. le duc de Nemours a porté un dernier toste au commerce français.

Nouvelles d'Espagne.

Madrid, 12 mars.

La séance de la chambre des députés de ce jour a été intéressante, surtout à cause du discours prononcé par le ministre de l'intérieur. L'ordre du jour avait appelé la reprise de la discussion du rapport de la minorité de la commission sur le projet de dévolution des biens du clergé. Le résultat des explications données par le ministre de l'intérieur qui a combattu ce rapport, que le gouvernement espagnol compte obtenir du Saint-Siège une déclaration affectant les biens du clergé déjà vendus, qui donnera de la valeur à ces biens, et mettra complètement en repos l'esprit des détenteurs actuels. L'exemple que le gouvernement espagnol paraît avoir eu en vue dans ses négociations avec la cour de Rome, a été celui de Napoléon.

On croit généralement que la session se terminera avec le mois d'avril, époque à laquelle la cour aura quitté Madrid.

Le budget sera-t-il discuté avant cette clôture? Cela paraît difficile si l'on considère que la loi électorale devra être nécessairement discutée; elle a été parfaitement accueillie par la chambre.

Dans le tableau annexé à cetto loi et qui contient les chiffres de chaque province, et le nombre des députés par province, nous remarquons quatre provinces envoyant chacune onze députés à la chambre. Barcelone, population: 442,237 âmes; 11 députés; Corogne, 435,670 âmes; 11 députés; Oviedo, 434,635

âmes, 11 députés; Valence, 451,635 âmes, 11 députés. Madrid ne figure dans ce tableau que pour 9 députés sur une population de 369,126 âmes; Grenade envoie aussi 9 députés sur une population de 370,974 âmes; Lugo, Palencia, Séville envoient chacune 9 députés. Les autres provinces en envoient beaucoup moins.

Voici les bases du nouveau projet de loi électorale, dont le ministre de l'intérieur a donné lecture à la chambre des députés d'hier:

1° Augmentation du nombre des députés; 2° élections par districts; 3° réduction de la base électorale; 4° Invariabilité des listes électorales; 5° Invariabilité des districts; 6° précautions pour éviter les fraudes dans les élections. Ce projet a été renvoyé aux bureaux.

La nation devra être divisée en 306 districts. Chacune élira son député.

Nous apprenons par le courrier de Vittoria que le ministre public demande la peine de mort contre 7 des officiers impliqués dans la dernière conspiration. La députation provinciale, la municipalité et le clergé de la ville se proposaient d'adresser à la reine une humble requête pour lui demander la vie des 7 coupables.

Le député Egana a été invité à se charger de demander le pardon de ces officiers.

La commission du budget a commencé ce soir de discuter le budget du ministère de la marine. Tous les membres de cette section spéciale, à l'exception de l'un d'eux, proposent de grandes réductions dans ce budget. La discussion doit être reprise aujourd'hui. Le ministre de la marine se rendra dans la commission.

Bourse de Madrid du 12 mars.

3 p.c. 35 1/2 à 60 jours. — 5 p.c. 28 1/2 à 60 j. — Coupons, 28 1/2 à 60 j. — Dette sans intérêt, 8 à 60 jours. — Compagnie générale de l'Iris, 113 au comptant.

Explosion d'un magasin de poudre à Alger.

Voici le récit circonstancié donné par l'Alhbar sur cette déplorable catastrophe dont nous avons dit quelques mots dans notre numéro d'hier:

Le 8 mars, à dix heures un quart du soir, une forte explosion se fit entendre dans la direction de la marine; une seconde explosion ne tarda pas à lui succéder et fut suivie de détonations successives et semblables à celles d'un vaisseau qui lâche sa bordée. Alarmée par ce bruit inusité dont chacun se demandait la cause, la population d'Alger se porta de tous les points de la ville sur la plage. Comme on s'aperçut que le phare était éteint, on pensa aussitôt que la tour qui le supporte avait dû sauter, conjecture qui malheureusement n'était pas fort éloignée de la vérité. Les premiers qui arrivèrent à la marine eurent, en dépassant le bâtiment de l'amirauté, un spectacle déruiné et de désolation difficile à décrire.

Une partie du rempart casematé situé entre la vieille tour espagnole, connue sous le nom de Pégnon, et le port, les maisons adossées à ce rempart, n'étaient plus qu'un amonceau de débris d'où s'échappaient des malheureux plus ou moins mutilés, couverts de sang et de poussière. Le pavillon habité par le commandant Palar, sous-directeur de l'artillerie, avait été emporté, ainsi que des logements habités par des compagnies d'ouvriers artilleurs et de pontonniers. Le logement du commissaire de la marine était abattu, et il n'en restait plus qu'un pan de mur; la maison du directeur du port avait éprouvé le même sort, à l'exception d'une pièce restée intacte.

Après le premier moment de stupeur causée par une catastrophe aussi terrible qu'inattendue, on s'occupa avec empressement de sauver les malheureux ensevelis sous les décombres. Par les ordres de M. l'amiral, les équipages furent aussitôt débarqués et contribuèrent aux travaux, qui furent entrepris avec les troupes du génie, de l'artillerie et des divers corps de la garnison.

Les explosions, causes de ces désastres, avaient eu lieu dans deux magasins séparés l'un de l'autre, par le fossé qui règne au pied de la vieille tour espagnole, sur laquelle se trouve le phare. Le feu, allumé dans l'un, par une cause restée inconnue, se sera communiqué à l'autre. Cet affreux événement, qui a fait

Ciel! Adrienne... prenez garde! — s'écria la marquise, ne pouvant retenir un cri d'effroi et saisissant le bras de Mlle de Cardoville, comme pour l'entraîner à elle, la voyez-vous?

Adrienne, de sa main tremblante, désignait l'ouverture de la caverne. Adrienne avança vivement la tête et regarda.

— Ne vous avancez pas, — lui dit vivement Mme de Cardoville. — Vous êtes folle avec vos terreurs, ma chère amie, — dit la marquise à sa voisine. — La panthère est parfaitement bien enchaînée, et briez-elle sa morsure, qui est impossible, nous serions ici hors de sa portée.

Une grande rumeur de curiosité palpitante courut alors dans la salle, tous les regards étaient inévitablement attachés sur la caverne.

Entre les broyailles artistiques qu'elle écarta brusquement sous son pied, la panthère noire apparut tout-à-coup; par deux fois elle allongea sa tête aplatie, illuminée de ses deux yeux jaunes et flamboyants... elle poussa un nouveau rugissement et se dressa sur ses pattes de crocs formidables.

Une chaîne de fer et un collier aussi de fer peint en noir, se confondaient avec son pelage d'ébène et l'ombre de la caverne, l'illusion était complète; le terrible animal semblait être en liberté dans son repaire.

— Mesdames, — dit tout-à-coup le marquis, — regardez donc les Indiens;... — dit tout-à-coup la marquise à Mlle de Cardoville d'une voix émue... — maintenant voilà le dompteur de bêtes assés près de nous... sa main est-elle parvenue à voir? Je vous dis que cet homme a peur... — s'écria le marquis très-sérieusement toute fois, — que est parvenu à enlever son sommeil) a enlevé toute petite dans son repaire, et vendue à un marchand européen... Le pouvoir de Mohawnie est partout, — ajoutait le marquis en se superstitieux sanginaire.

— Trouvez-vous pas... reprit le marquis, s'adressant à Adrienne, — que vous ne trouvez pas de voir ainsi?... — dit tout-à-coup la marquise à Mlle de Cardoville d'une voix émue... — maintenant voilà le dompteur de bêtes assés près de nous... sa main est-elle parvenue à voir? Je vous dis que cet homme a peur... — s'écria le marquis très-sérieusement toute fois, — que est parvenu à enlever son sommeil) a enlevé toute petite dans son repaire, et vendue à un marchand européen... Le pouvoir de Mohawnie est partout, — ajoutait le marquis en se superstitieux sanginaire.

— Trouvez-vous pas... reprit le marquis, s'adressant à Adrienne, — que vous ne trouvez pas de voir ainsi?... — dit tout-à-coup la marquise à Mlle de Cardoville d'une voix émue... — maintenant voilà le dompteur de bêtes assés près de nous... sa main est-elle parvenue à voir? Je vous dis que cet homme a peur... — s'écria le marquis très-sérieusement toute fois, — que est parvenu à enlever son sommeil) a enlevé toute petite dans son repaire, et vendue à un marchand européen... Le pouvoir de Mohawnie est partout, — ajoutait le marquis en se superstitieux sanginaire.

— Trouvez-vous pas... reprit le marquis, s'adressant à Adrienne, — que vous ne trouvez pas de voir ainsi?... — dit tout-à-coup la marquise à Mlle de Cardoville d'une voix émue... — maintenant voilà le dompteur de bêtes assés près de nous... sa main est-elle parvenue à voir? Je vous dis que cet homme a peur... — s'écria le marquis très-sérieusement toute fois, — que est parvenu à enlever son sommeil) a enlevé toute petite dans son repaire, et vendue à un marchand européen... Le pouvoir de Mohawnie est partout, — ajoutait le marquis en se superstitieux sanginaire.

— Trouvez-vous pas... reprit le marquis, s'adressant à Adrienne, — que vous ne trouvez pas de voir ainsi?... — dit tout-à-coup la marquise à Mlle de Cardoville d'une voix émue... — maintenant voilà le dompteur de bêtes assés près de nous... sa main est-elle parvenue à voir? Je vous dis que cet homme a peur... — s'écria le marquis très-sérieusement toute fois, — que est parvenu à enlever son sommeil) a enlevé toute petite dans son repaire, et vendue à un marchand européen... Le pouvoir de Mohawnie est partout, — ajoutait le marquis en se superstitieux sanginaire.

— Ne vous inquiétez pas d'une blessure... — répondit Adrienne à la marquise avec un accent d'une si froide indifférence, que la jeune femme regarda Mlle de Cardoville avec surprise et lui dit:

— Ah! ma chère, — se dit-elle, — quel est ce cruel... — Que voulez-vous? C'est l'atmosphère qui nous entoure qui réagit sur moi, — dit la jeune fille avec un sourire glacé.

— Voyez... voyez... le dompteur de bêtes va tirer sa flèche sur la panthère! — dit tout-à-coup le marquis; — c'est sans doute après, qu'il simulera le combat corps à corps.

Morok était à ce moment sur le devant du théâtre, mais il lui fallait le traverser dans sa largeur pour arriver jusqu'à l'entrée de la caverne. Il d'arrêta un moment, ajusta un flèche sur la corde de son arc, se mit à genoux derrière un bloc de rocher vis-à-vis longtemps... le trait siffla et alla se perdre dans la profondeur de la caverne où la panthère s'était retirée; après avoir un instant montrés sa tête menaçante.

A peine la flèche eut-elle disparu que la Mort, irritée à dessein par Goliath, alors invisible, poussa un rugissement de colère comme si elle eût été frappée...

La pantomime de Morok devint si expressive; il exprima si naturellement sa joie d'avoir atteint la bête féroce, que des braves frénétiques éclatèrent dans toute la salle. Jetant alors son arc loin de lui, il tira un poignard de sa ceinture, le prit entre ses dents et se mit à ramper sur ses mains et sur ses genoux comme s'il eût voulu surprendre dans son repaire la panthère blessée.

Pour rendre l'illusion plus parfaite, la Mort, irritée de nouveau par Goliath, qui la frappait avec une barre de fer, la Mort poussa du fond du souterrain des rugissements effroyables.

Le sombre aspect de la forêt, à peine éclairée de reflets rougeâtres, était d'un effet si saisissant, les hurlements de la panthère si furieux, les gestes, l'attitude, la physiologie de Morok si empreints de terreur... que la salle, attentive, frémissante, restait dans un silence profond; toutes les respirations étaient suspendues; on eût dit qu'un frisson d'épouvante gagnait tous les spectateurs, comme s'ils se fussent attendus à quelque horrible événement.

Ce qui rendait la pantomime de Morok d'une vérité si effrayante, c'est qu'en s'approchant ainsi pas à pas de la caverne, il s'approchait aussi de la loge de l'Anglais... Malgré lui, le dompteur de bêtes, fasciné par la peur, ne pouvait détacher ses yeux des deux gros yeux verts de cet homme; on eût dit que chacun des brusques mouvements qu'il faisait en rampan, répondait à une accousses d'attraction magnétique, causée par le regard fixe du sinistre parieur... Aussi, plus Morok se rapprochait de lui, plus sa figure se décomposait... et devenait livide.

Une fois encore, à la vue de cette pantomime, qui n'était plus un jeu, mais l'expression vraie de l'épouvante, le silence profond, palpant, qui régnait dans la salle, fut interrompu par des acclamations et des transports auxquels

se joignirent les rugissements de la panthère et les grondemens lointains du lion et du tigre.

L'Anglais, presque hors de sa loge, les lèvres relevées par son effrayant sourire sardonique, ses gros yeux toujours fixés, était haletant, oppressé. La sueur coulait de son front chauve et rouge, comme s'il eût véritablement pensé une incroyable force magnétique pour attirer Morok, qu'il voyait bientôt à l'entrée de la caverne.

Le moment était décisif. Accroupi, ramassé sur lui-même, son poignard à la main, suivant du geste et de l'oeil tous les mouvements de la Mort qui, rugissante, irritée, courait sa gueule énorme, semblait vouloir défendre l'entrée de son repaire. Morok... attendait le moment de se jeter sur elle.

Il y a une telle fascination dans le danger, qu'Adrienne partagea, malgré elle, le sentiment de curiosité poignante mêlée d'effroi, qui faisait palpitier tous les spectateurs; penchée comme la marquise, plongeant du regard sur cette scène d'un intérêt effrayant, la jeune fille tenait machinalement à la main son bouquet indien qu'elle avait toujours conservé.

Tout-à-coup, Morok jeta un cri sauvage en s'élançant sur la Mort, qui répondit à ce cri par un mugissement éclatant, en se précipitant sur son maître avec tant de fureur, qu'Adrienne, épouvantée, croyant voir cet homme perdu, se rejeta en arrière en cachant sa figure dans ses deux mains...

Son bouquet lui échappa, tomba sur la scène, et roula dans la caverne où luttait la panthère et Morok.

Prompt comme la foudre, souple et agile comme un tigre, cédant à l'impulsion de son amour, et à l'ardeur farouche excitée en lui par les mugissements de la panthère, Djalma fut d'un bond sur le théâtre, un coup poignard et se précipita dans la caverne pour y saisir le bouquet d'Adrienne. A cet instant un cri épouvantable de Morok blessé appela à l'aide... La panthère plus furieuse encore à la vue de Djalma, fit un effort désespéré pour rompre sa chaîne; n'y pouvant parvenir, elle se dressa sur ses pattes de derrière afin d'enlacer Djalma, alors à la portée de ses griffes terribles. Baisée la tête, se jeter à genoux, et en même temps lui plonger à deux reprises son poignard dans le ventre avec la rapidité de l'éclair, ce fut ainsi que Djalma échappa à une mort certaine; la panthère rugit en retombant de tout son poids sur le prince... pendant une seconde que dura sa terrible agonie, on ne vit qu'une masse confuse et convulsive de membres noirs, de vêtements blancs enroulés;... puis enfin Djalma se releva pâle, sanglant, blessé; alors debout, l'oeil étincelant d'un orgueil sauvage, le pied sur le cadavre de la panthère... tenant à la main le bouquet d'Adrienne, il jeta sur elle un regard qui disait son amour insensé.

Alors seulement aussi Adrienne sentit ses forces l'abandonner, car un ourage surhumain lui avait donné la puissance d'assister aux épouvantables précipitations de cette lutte.

(La suite d'un prochain numéro.)

tant de victimes, est d'autant plus inexplicable que depuis quatorze jours on n'était pas entré dans les magasins qui ont sauté, et qu'ils avaient de doubles portes. Ils contenaient de la poudre en petite quantité, des grenades fabriquées du temps des Turcs, des boîtes à balles, des biscuiens et des obus, projectiles qui appartenaient en grande partie à la marine. Le peu de matière explosive contenue dans ces magasins n'explique pas les effets terribles de l'explosion, même en faisant la part de la résistance apportée par l'extrême solidité des bâtiments; aussi n'est-on pas éloigné de croire que quelque ancien dépôt de poudre, antérieur à la conquête et resté ignoré jusqu'ici a pu contribuer à donner plus d'intensité à ces explosions.

Outre les ravages dont nous venons de parler, plusieurs accidents de moindre importance ont eu lieu: d'énormes pierres lancées à près de 200 mètres et retombant d'une hauteur considérable, ont causé quelques avaries dans le port, notamment sur la *Bouberak*. On a trouvé de ces blocs sur les terrasses de l'amirauté, où étaient tombés également des biscuiens et des débris d'obus. Ce bâtiment n'a du reste pas souffert. Seulement un obus a fait une large brèche dans la chambre de l'aide-camp de M. l'amiral et y a éclaté. Chez M. le chef d'état-major de la marine, commandant Pouyer, toutes les cloisons ont été lézardées. Les vitres se sont brisées partout, dans la rue de la marine et sur plusieurs autres points.

Malheureusement, les désastres que nous venons de décrire sont loin d'être les plus déplorables: dans les logements habités par les trois compagnies dont on a parlé plus haut, 43 ouvriers d'artillerie sont morts ainsi que 31 pontonniers, 10 artilleurs et 2 ouvriers de la 2<sup>e</sup> compagnie. On compte, en outre 30 blessés. Le sergent-major armurier Denot, sa femme, qui était enceinte, et un enfant ont péri. Le contrôleur d'armes Piron a également succombé après avoir subi l'amputation de la jambe. Cinq autres sous-officiers sont morts écrasés sous les ruines. Un seul, qui était en la présence d'esprit, aussitôt que la première explosion se fit entendre, se réfugia dans une embrasure, a été préservé. Parmi les cadavres retrouvés, on en a remarqué un dont la peau était presque retournée.

Pendant que les soldats, alors couchés dans leurs logements, succombaient presque tous à ce cruel désastre, des scènes non moins affreuses se passaient aux environs: le commandant d'artillerie Pallard était écrasé sous les débris de sa maison, qui fut entièrement rasée par la violence de l'explosion. Cet officier, d'une capacité reconnue, aimé et estimé de tout le monde, sera universellement regretté. Quand la catastrophe arriva, il n'y avait pas fort longtemps qu'il était revenu du spectacle; par une déplorable fatalité, au lieu de rester jusqu'à la fin de la représentation, comme il en avait l'habitude, il était sorti ce jour-là plus tôt qu'à l'ordinaire.

À côté du pavillon habité par le commandant Pallard, se trouvait la maison de M. Segretier, directeur du port, qui avait chez lui une vingtaine de personnes dans son salon. Mme Segretier, s'étant entendue dans son fils pleurer, quitta un instant ses hôtes pour passer dans la pièce où était ce enfant; comme elle se penchait de lui dans la salle à manger, afin de faire servir le thé, l'explosion est venue et cette malheureuse dame fut ensevelie sous les débris de sa maison, dont une seule pièce a été épargnée, celle qui elle venait de quitter, celle où était réunie toute la compagnie, dont une seule personne fut blessée, et légèrement, Mme Sylvester, épouse du secrétaire de M. l'amiral. Lorsque l'explosion eut lieu, cette horrible scène revint à eux, ils ont couru vers les débris de Mme Segretier. Les dernières paroles de cette malheureuse mère furent: *Sauvez mon enfant!* et c'est elle qui fut enterrée sous les débris, sa domestique et une autre femme de service, qui, toutes deux, ont été retrouvées vivantes. Quant à Mme Segretier, elle avait cessé de vivre lorsqu'il fut possible d'arriver jusqu'à elle.

Dans ce grand désastre, tout ce qui pouvait humainement se faire pour sauver les victimes et prévenir de nouveaux malheurs a été accompli. M. le lieutenant-général de Bar, M. l'amiral, M. le général Lechesne, M. le général Gentil, M. le colonel Mahé, directeur de l'artillerie, M. le colonel Péliissier, M. Charroin, colonel du génie, M. le colonel Marengo, les officiers d'artillerie, du génie et tous les chefs de service, les troupes des divers corps composant la garnison, tout le monde a rivalisé de zèle et d'activité, les uns en imprimant une bonne direction aux travaux, les autres en les exécutant. Tous les membres du corps médical, militaire ou civil, sont accourus avec le plus grand empressement dans une circonstance où leur présence était si nécessaire.

P. S. Nous apprenons en terminant cet article, que le bruit répandu ici que Mme Pouyer était une des victimes de l'explosion. Nous sommes heureux de pouvoir démentir ce bruit: Mme Pouyer, qui se trouvait à l'amirauté lors de l'événement, n'a pas été atteinte, non plus qu'aucune des personnes qui étaient alors avec Mme l'amirale.

Le service funèbre du commandant Palar aura lieu aujourd'hui lundi à huit heures du matin.

Lorsque les fouilles seront terminées et qu'on aura pu s'assurer qu'il n'y a plus aucune des victimes, un autre service funèbre sera célébré pour tous ces infortunés.

À ces détails, nous ajouterons les suivants que nous trouvons dans une lettre d'un correspondant d'Alger, du 10 mars:

Ce que nos journaux n'osent pas dire, c'est que ce déplorable événement est dû, comme tant d'autres, à la profonde incurie de l'administration, et cette fois de l'administration militaire. Au-dessus de cette poudrière on avait établi des logements et une caserne habitée par des artilleurs et des pontonniers; à côté était la poudrière principale, et tout autour des ateliers de l'artillerie et de la marine avec leurs forges, etc. Ce malheur devait être prévu, tous les cadavres n'ont pas encore été retrouvés; on croit qu'il n'y en aura pas moins de deux cents, presque tous de militaires. C'est un miracle que la grande poudrière n'ait pas pris feu; elle en a emporté la moitié de la poudre, celle de l'amiral, celle du commissaire de la marine et un échappé que par un hasard providentiel.

## Nouvelles et faits divers.

On écrit de St-Petersbourg que le commerce de la Russie a été évalué pour l'année 1845 à 850 millions de roubles d'argent par an; le nombre des navires qui importent exclusivement les produits russes à l'étranger s'élève annuelle-

ment à 5000, et la valeur de leurs cargaisons à 180 millions de roubles d'argent. Notre cabotage occupe 7000 navires, et leur cargaison est évaluée à 10 millions de roubles d'argent par an. D'après les réglemens de la société, qui ont été sanctionnés par l'empereur, le nombre des actions est de 27,000 et chaque action a été fixée à 100 roubles d'argent.

La société pour l'éclairage au gaz de cette résidence, qui existe depuis 1835, vient de recevoir un règlement confirmé par l'empereur. Ce règlement lui assure un privilège exclusif pour la durée de dix ans, et l'affranchit de tout certificat de commerce, à condition qu'elle organisera et maintiendra d'une manière aussi sûre que commode l'éclairage au gaz non seulement dans les rues, mais encore dans l'intérieur des maisons. Ladite société possède un capital de 428,571 roubles d'argent, réparti entre 7500 actions de 57 roubles d'argent chacune.

Les journaux de Lisbonne, du 5 mars, publient un décret royal, convoquant les cortès pour le 2 janvier 1846. Les élections générales doivent avoir lieu l'été prochain, et déjà les partis se préparent à la lutte. L'opposition de septembre, convaincue que l'époque des révolutions est passée, accepte la situation créée en Portugal par la restauration de la Charte de l'empereur D. Pedro, et se propose d'obtenir le triomphe de ses opinions dans le parlement.

Une lettre de Vigo, en date du 1<sup>er</sup> de ce mois, parle d'une émeute d'un caractère très-grave qui aurait éclaté à Lisbonne en Portugal. On ne connaît pas au juste quel était le but de ce mouvement; mais on avait tout lieu de croire qu'il était dirigé par le parti septembriste et le parti exalté, agissant en commun contre le ministère chartiste, à la tête duquel est placé M. Da Costa-Cabral.

On écrit de Londres, 18 mars: Le duc de Broglie est arrivé samedi matin à l'ambassade française. Le duc est chargé, comme on sait, d'une mission spéciale au sujet de la question des traités sur le trafic des esclaves. Le duc de Broglie demeurera à l'ambassade française pendant tout le temps de son séjour à Londres. Samedi soir le noble étranger a dîné avec le comte de Ste-Aulaire chez sir James Graham, qui avait réuni une brillante société pour lui faire honneur.

Une singulière erreur s'est glissée dans le grand ouvrage de M. Thiers, l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*: ainsi le général autrichien Haddick, que M. Thiers fait blesser à mort au commencement de la bataille de Marengo, vers six ou sept heures du matin, il le représente vers la fin de la journée comme prenant une part active aux manœuvres les plus vigoureuses.

On lit dans les Guêpes, d'Alph. Karr:

La chambre des représentans de New-York — vient de prendre une prudente détermination: — elle a fini par remarquer que, de même que dans les chambres des représentans des autres pays, — la plupart des choses se passaient en conversations. — Elle n'a pas suivi le conseil que j'ai donné, il y a longtemps, de brûler la tribune — mais elle a fait un pas: — elle a décidé qu'un membre ne pourrait jamais parler pendant plus d'une heure de suite. — Cela réduira l'avent aux proportions de l'homme. — Ce n'est pas encore assez, — mais je voudrais cependant que nous en fussions là.

Si d'une part, — les époux s'ent'empoisonnent beaucoup de ce temps-ci, — il faut dire également d'autre part, — que la rumeur publique a trouvé moyen d'exagérer une chose déjà assez exagérée par elle-même. — Il ne meurt pas un homme ou une femme — qu'on ne les suppose empoisonnés, qu'on ne les détrempe, fasse de leur corps une odieuse cuisine, à l'effet de trouver l'empoisonnement.

La moindre circonstance est acceptée comme preuve contre l'époux survivant. — Il faut prendre garde que l'hymen (autrefois appelé *non charmant*) ne devienne — un contrat par lequel, de deux personnes, la première meurt par l'arsenic et la seconde par la guillotine.

La femme de M. un tel est morte, — il doit l'avoir empoisonnée. — Un témoin dépose que la défunte s'est plainte une fois avec amertume que son mari rentrait tard. — Nul doute, irrité de ce reproche, M. un tel a empoisonné sa femme; — de plus, elle se levait tard, — cette paresse a dû pousser nécessairement M. un tel à se défaire de sa moitié.

M. trois étoiles est mort, — vite détournons-le, — il doit avoir été empoisonné; un témoin, digne de foi affirme qu'un jour il a refusé d'accompagner sa femme au spectacle. — On empoisonne tous les jours des maris qui ne le méritent pas autant.

Nous avons, dit le *Nouvelliste des Flandres*, à enregistrer aujourd'hui deux accidents bien déplorables, qui paraissent devoir être attribués à l'affreuse misère où sont plongées un grand nombre de familles pauvres de Bruges. Une jeune mère de famille s'est pendue avant-hier, rue au Poivre; un vieillard s'est précipité samedi soir dans le petit canal tout près des remparts, à l'endroit dit *Spytje*. On est parvenu à sauver ce malheureux.

Un crime horrible a été commis jeudi dernier à Lumey, en Belgique, près de Hoegaerde, à peu près au même endroit où il y a quelques années une religieuse a été assassinée. Une jeune fille a été tuée par des voleurs, qui lui ont enlevé la modique somme de 50 centimes et quelques aunes de toile bleue; avant d'abandonner leur victime, ces misérables lui ont coupé la tête et ouvert le ventre. La justice est à la recherche des coupables.

Les recettes des vingt principaux chemins de fer de l'Angleterre se sont élevées, la semaine dernière, à 92,988 liv. 7, 6. Les deux lignes du *Great Western* et de Londres à Birmingham sont toujours les premières en tête de ce relevé pour l'importance des résultats. La première y figure pour 13,165 liv. 18 sh. 2 d., et celle de Londres à Birmingham pour 14,338 liv. 1 sh.

Un journal de Barcelone porte que, pendant le mois de janvier, il y a eu 62 personnes qui ont péri de mort violente; 51 ont été assassinées, 5 ont été exécutées par suite de jugemens criminels, 6 se sont suicidées.

Un amateur a tué dans le voisinage de Hasbro, en Angleterre, un oiseau très-curieux, nommé le faucon chantant ou faucon musicien dandin. Il est natif d'Afrique et paraît à de très-rare intervalles en Angleterre. Cuvier dit que c'est le seul oiseau de proie qui chante agréablement.

## Alimentation des Convalescens.

Parmi les substances alimentaires qui forment la nourriture la plus saine dans la convalescence, il faut placer en pre-

mière ligne le *Racahout des Arabes*, de Delangrenier, aliment léger et délicieux, qui a reçu l'approbation de l'académie de médecine et celle des professeurs de la faculté de médecine qui lui ont reconnu les propriétés adoucissantes et réparatrices les plus convenables aux personnes atteintes de maux d'estomac ou de gastrites et à celles dont les digestions sont difficiles; le professeur Moreau, médecin de S. A. R. Madame la duchesse d'Orléans, termine ainsi le résumé des expériences qu'il en a faites: « Je pense que le RACAHOUT est une substance excellente et d'une digestion facile, et qu'il est très convenable aux convalescens, aux dames, et aux enfans, chez lesquels il réussit parfaitement. » (Cet aliment étant contrefait on doit exiger que la coiffe verte du flacon porte en dessous la signature DELANGRENIER). — Dépôts: *W. C. van Dort*, à La Haye.

## NONOCHIS

**Salle du Nouveau Doelen,**  
Mercredi 26 Mars 1845, à 8 heures du soir.

**LE PROFESSEUR M. P. LAURENT,**  
médecin,  
DONNERA, AVEC Mlle Prudence, UNE SEULE SOIRÉE  
SCIENTIFIQUE

**D'EXPERIENCES OCCULTES D'ONEIROMANTIE.**

**Programme.**  
Sortilège d'une bohémienne du 15<sup>e</sup> siècle.  
Vision d'une sibylle antique.

**SOCIÉTÉ DES PAQUEBOTS A VAPEUR**

ENTRE

**le Havre et Rotterdam.**

MM. les Actionnaires sont prévenus qu'une Assemblée générale extraordinaire aura lieu Lundi, 28 Avril à midi, au domicile du Directeur au Havre, pour décider si les Paquebots à vapeur de la Compagnie doivent être assurés contre les risques de mer et pour quelle somme.

## Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 19 Mars.

	Int.	18 mars	OUVERT.	FERMÉ.
Dotte active	21	—	64 1/2	64 1/2
Dito dito	8	78 1/2	78 1/2	—
Dito en liquidation	3	—	—	—
Dito dito	4	—	99 1/2	—
Dito des Indes	4	—	99 1/2	—
Syndicat	3	—	100 1/2	—
Dito	4	—	98 1/2	—
Act. de la lac de Harlem	5	—	151 1/2	—
Chemins de fer du Rhin	4	115 1/2	115	115 1/2
Act. du Chemin de fer Holland.	131	123 1/2	123 1/2	123 1/2
Obliq. Hope & C. 1798 & 1816	—	—	108 1/2	—
Dito dito 1828 & 1829	—	—	108 1/2	—
Obliq. Hope & C. 1830 & 1831	—	—	75 1/2	—
Obliq. Hope & C. 1832 & 1833	—	—	75 1/2	—
Obliq. Hope & C. 1834 & 1835	—	—	101 1/2	—
Emprunt de 1840	4	—	99 1/2	—
Id. chez Stieglitz et Comp.	4	—	92 1/2	—
Passive	—	—	—	—
Dotte différée à Paris	—	—	8 1/2	—
Defered	—	—	—	—
Ardoins	5	25 1/2	25 1/2	—
Dito	3	—	42 1/2	42 1/2
Coupon Ardoins	—	—	29 1/2	—
Obligations Coll. & Comp.	5	—	106 1/2	—
Dito métalliques	5	—	111 1/2	—
Dito dito	2 1/2	—	—	—
Inscriptions au Grand-Livre	3	—	—	—
France	—	—	—	—
Pologne	—	—	—	—
Brésil	—	—	—	—
Portugal	—	—	—	—
Obligations à Londres	2 1/2	67 1/2	68 1/2	68 1/2

Les intégrales ont donné lieu à quelques opérations, et ce fonds était plus recherché; les autres fonds hollandais n'ont presque pas varié.

Les actions du chemin de fer hollandais ont éprouvé une baisse de 5 1/2 p. c. celles du chemin de fer rhénan n'ont pas varié.

Les affaires en espagnols étaient très-actives, et des parties assez considérables ont été négociées en hausse. Toutefois les fonds sont restés plus faibles après l'arrivée du courrier de Madrid qui apportait le cours de la bourse du 10 mars.

Les portugais étaient fort demandés, et leur cours a de nouveau haussé de 1/2 p. c.

Les brésiliens étaient également plus recherchés.

Cours de l'argent: Prêt à garantie 3 1/2%; prêt 3%; escompte 2 1/2 p. c. Derniers prix à 5 heures: 2 1/2% 64 1/2; 4%; Société de Commerce 151 1/2; Ardoins 25 1/2.

## Bourse de Paris du 18 Mars.

	Int.	17 mars	OUVERT.	FERMÉ.
Cinq pour cent	—	—	118 25	—
Trois pour cent	—	—	85 30	—
Emprunt Ardoins	—	—	39 1/2	—
Anc. différée	—	—	—	—
Nouv. dito	—	—	—	—
Passive	—	—	—	—
Certificats Falcohet	2 1/2	—	101 75	—
Pays-Bas	—	—	—	—
Dotte active	4	—	—	—
Dotte active	3	—	—	—
Belgique	—	—	—	—
Dito	—	—	—	—
Banque belge	—	—	—	—
Etats-Unis	—	—	—	—
Obligations de la Banque	—	—	—	—

## Bourse d'Anvers du 18 Mars.

Métalliques, 5% 115 A. — Naples, 5% — Ardoins, 5% 25 P. — Dotte différée ancien, s. — Passive, 5% s. — Lots de Hesse, 78 P. — après la Bourse (2 1/2 heures), Ard. 24 1/2 A., 1 1/2 P.

## Bourse de Londres du 18 Mars.

3% Cons. 99 1/2; — 2 1/2% Holl. 63 1/2; — 4% Qu. 100; — 80%; — 3% 40 1/2; — Portug. 68, 69; — Russes.

## Bourse de Vienne du 12 Mars.

Métalliques, 5% 112 1/2; — Dito, 4% 102 1/2; — Dito, 3% 98 1/2; — 1834, v. — Actions de la Banque 1641.

LA HAYE, chez Léopold Luchemburg, Libraire.